

Le *petit* Neuilléen



Dossier

**Une nouvelle équipe municipale,
de nouveaux projets** *page 4/5*

Éducation

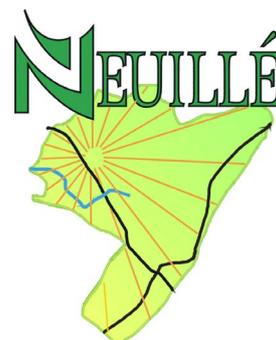
Retour sur la rentrée des classes dans les écoles du village *page 14/15*

Associations

L'actualité sportive de l'ASVN et des Intrépides de Neuillé *page 17/18*

Actualités

Un élevage de chèvres à Neuillé *page 19*



Samedi 29 août 2020,
Opération «Roseaux indomptables».
Une trentaine d'irréductibles neuilléens se sont levés aux aurores pour affronter roseaux, lierre et cresson et débarrasser pour un temps la Fontaine Suzon et son cours d'eau.



Le Petit neuilléen lance un appel aux photographes amateurs et professionnels. Envoyez-nous vos clichés insolites, clins d'oeil, belles photos du village afin que nous les mettions à l'honneur dans les prochaines éditions du journal.
Courriel : petit.neuilleen@orange.fr

Le petit Neuilléen

Le journal d'information de la commune de Neuillé

Novembre 2020

Directeur de publication :
G. BERTIN

Rédaction : groupe communication
petit.neuilleen@orange.fr

Crédit photographique :
V. ROY, V. BENOIST

Impression :
Multi-impressions Chinon
Publication éditée à 450 exemplaires

Mairie de Neuillé
5 Place Saint-Médard,
49680 NEUILLÉ

Tel. 02 41 52 51 10
Fax. 02 41 52 54 45

mairie.neuille@wanadoo.fr
www.mairiedeneuille.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi
de 09h00 à 12h15

Le mot du maire



Chères Neuilléennes et chers Neuilléens,

Avec l'automne qui arrive, ce sont souvent des belles couleurs que la nature nous propose et qui sont propices aux balades en forêt pour ramasser des champignons ou se promener à pied en vélo ou à cheval. La situation sanitaire grave qui touche notre pays et également notre commune (ce n'était pas le cas en Mars-avril), nous invite à être encore plus vigilant sur nos gestes barrières, à notre confinement (6 personnes rassemblées maxi, pas de rassemblements familiaux ou de manifestations ...). Ce nouvel épisode contraignant doit recevoir une réponse collective du respect de ces règles, pour nous permettre de retrouver un peu plus de souplesse pour les fêtes de fin d'année qui seront particulières cette année. Protégeons les personnes sensibles de notre entourage. Nous reprenons conscience que l'humanité a toujours eu à lutter contre les pandémies liées à des bactéries (peste, choléra..) ou des virus (grippes, sida, Ebola...) et à force de vivre dans un monde toujours plus aseptisé nos défenses immunitaires sont peut-être moins efficaces et on se sent à l'abri de toutes ces maladies disparues... Il nous faut réapprendre à vivre avec. N'hésitez pas à nous contacter pour tout problème rencontré.

À cette crise sanitaire, se rajoute les événements terroristes que nous venons de vivre avec ces épisodes (Charlie, Samuel Paty, Basilique de Nice). Ces actes barbares, qui sont contraires à toutes les valeurs des croyances religieuses (chrétiennes, juives, musulmanes, ...) sont réalisés par des personnes endoctrinées, fragiles et facilement manipulables avec l'assurance de rejoindre un paradis.... Jamais notre pays, notre société ne se soumettra à une doctrine islamiste que certains (minoritaires) cherchent à imposer. La liberté d'expression fait partie de nos valeurs républicaines qui sont inscrites dans nos gènes, la terreur et la violence ne les feront jamais disparaître. Même si nous sommes des cibles faciles, ces valeurs se renforceront d'autant plus. Notre laxisme apparent, ne doit pas laisser penser pour autant, que chaque communauté peut vivre avec ses propres règles au-dessus des lois de la république, au-dessus des lois qui nous permettent de vivre ensemble.

Comme vous avez pu le lire dans la presse, le conseil a décidé de devenir propriétaire du café du village « le Réinitas ». Des travaux de rénovation vont être réalisés et permettre à un jeune du village de devenir gestionnaire (avec un loyer) de ce lieu de vie et de rencontres. Il y aura débit de boissons, tabac, jeux FDJ, restauration le midi, soirées thématiques, relais service..... En fonction de l'évolution de la covid19, une ouverture serait envisagée en juin. Cet effort engagé par la commune n'était pas prévu dans notre profession de foi, ni dans nos budgets, mais il nous faut ici redéfinir nos priorités. Le café fermé n'était pas envisageable pour la vie de notre centre bourg. Ceci dit, avec le confinement, la période est finalement favorable pour les travaux..... Je tiens à remercier les propriétaires qui ont favorisé cette vente pour que ce café reste ce lieu de vie historique de la commune. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Notre équipe municipale est depuis cet été au travail dans les différentes commissions, de nombreux dossiers sont en cours (école, liaison douce, salle de restauration, ESJ, église, le Suzon, le café...). Nous aurons l'occasion de revenir sur ces dossiers dans nos prochains numéros.

Vous avez pu remarquer la nouvelle présentation de ce numéro qui est la marque d'une nouvelle équipe qui s'approprie cet outil de communication (en plus du site internet, de Facebook, de l'application intramuros). Merci à Vincent, Mélinda et au groupe communication. Nous attendons vos retours.

Pour conclure mes propos, je vous signale qu'il n'y aura pas de cérémonie des vœux du Maire en janvier, la situation sanitaire nous invitant à une prudence par anticipation.

Vivement la fin de cette aventure en attendant, portez-vous bien.

À bientôt, Guy Bertin

Une nouvelle équipe municipale, de nouveaux projets

Les conseillers municipaux élus en mars dernier se sont réunis lors du premier conseil de la nouvelle mandature le mercredi 27 mai 2020. Guy BERTIN a été réélu maire de Neuillé, Willy DELAUNAY, 1er adjoint, Patricia COMMON, 2ème adjointe, Manuel ROBIN, 3ème adjoint et Mélinda VINCENT, 4ème adjointe. Chaque adjoint prendra en charge l'une des quatre commissions mises en place.

La nouvelle équipe a débuté ses premiers travaux et s'engage dans plusieurs projets importants pour la commune.

Redynamiser le coeur du village *commission patrimoine*

Une des priorités du nouveau conseil est de réouvrir le café afin de maintenir une offre de service pour les habitants et redonner vie à la place du village. L'achat des murs du café par la mairie et la réalisation de travaux permettront l'installation d'un nouveau gérant dans un bâtiment rénové et aux normes. La commission Patrimoine prendra en charge ce dossier et le suivi des travaux.

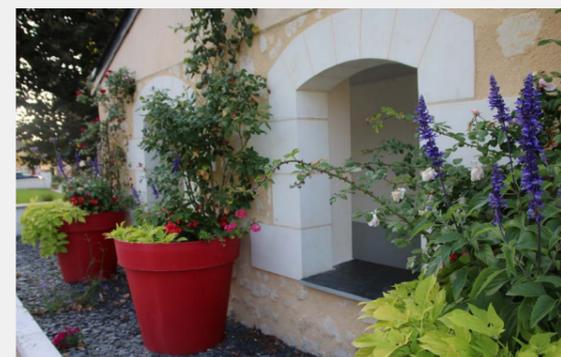


La restauration scolaire mise sur le local *commission vie sociale*

Cela fait plusieurs années que la commune de Neuillé s'est engagée dans une démarche visant à améliorer la qualité des repas en donnant la priorité au «fait maison». Diversifier les aliments, s'approvisionner au niveau local, mettre l'accent sur les produits bio, Yves FLORÈS le cuisinier de la cantine scolaire permet à la soixante d'enfants des écoles de Neuillé de se régaler chaque midi.

Une voie verte entre Neuillé et Vivy *commission environnement*

Débutée en 2018, l'étude de la voie cyclable entre Neuillé et Vivy entre dans sa phase de réalisation. Les réseaux ont été enterrés route des Lonchamps à l'entrée du bourg afin de libérer un tronçon parallèle à la route. Ce projet permettra de créer près de 2 km de piste cyclable en site propre (environ 1km sur Neuillé), sécurisant les déplacements des marcheurs et des cyclistes.



Des fleurs à Neuillé *Commission dynamique communale*

L'un des projets phares de la commission Dynamique communale pour les années qui viennent est l'embellissement du village. Une réflexion doit être menée pour adapter le fleurissement aux périodes de sécheresse. La mise en place de fleurs peu gourmandes en eau et résistantes au coup de chaleur devra être priorisée afin de faire face aux restrictions d'eau de l'été. Des travaux seront également menés pour réaménager les entrées de bourg.

Le nouveau conseil municipal



Guy BERTIN,
Maire



Willy DELAUNAY,
1er adjoint



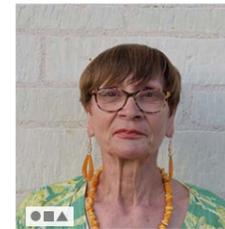
Patricia COMMON,
2ème adjointe



Manuel ROBIN,
3ème adjoint



Mélinda VINCENT,
4ème adjointe



Cécile GABRIELS



Magali
CHAUSSEPIED



Patrick ROY



Benoît DUPUIS



Dominique
LE CLAINCHE



Pierre-Éric ROGER



Vincent BENOIST



Philippe
FLACELIÈRE



Béatrice
MABILLEAU-
LEBOUTEILLER



Catherine BAUDRY

Les commissions :

● Patrimoine / ■ Vie sociale / ♦ Environnement / ▲ Dynamique communale

D'autres projets pour la commune...

De la géothermie pour l'école du Suzon

La chaudière de l'école publique va être remplacée par une pompe à chaleur géothermique. Quatre puits de 116 m de profondeur seront nécessaires à l'alimentation de cette dernière. En complément, des travaux d'isolation des murs de la salle de classe et du bureau de la directrice seront réalisés, ainsi que le remplacement des menuiseries de la salle de motricité.

Un jardin du souvenir au cimetière

Un espace cinéraire sera aménagé dans le cimetière en 2021. Deux lieux de recueillement seront créés : un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres et un espace réservé aux cavurnes, petits caveaux accueillant les urnes cinéraires. Les élus travaillent également sur la rédaction du règlement du cimetière.

Réhabilitation des vestiaires du football

Une réflexion sera menée pour réhabiliter le bâtiment hébergeant les vestiaires et la buvette du football. La toiture en plaques fibrociment amianté doit être changée, l'isolation des locaux entièrement revue. Plusieurs scénarios se dessinent, une démolition et reconstruction est envisagée afin de bénéficier d'un bâtiment moderne, économe et aux normes. Ce dernier pourrait notamment disposer d'un espace d'accueil associatif.

Des initiatives locales avec les habitants

Les conditions sanitaires actuelles sont peu propices aux réunions publiques mais il est prévu que des rencontres soient organisées avec les associations et les habitants afin de partager et accompagner des projets et des initiatives locales.

Mercredi 27 mai 2020

Avant de commencer la séance, Monsieur Guy BERTIN invite les membres du Conseil à observer une minute de silence en mémoire de Madame Anick BRAULT (ex-conseillère municipale) décédée lors de la période de confinement. Il souligne sa personnalité discrète et sa disponibilité, ainsi que son assiduité au cours de son mandat.

INSTALLATION DES NOUVEAUX ÉLUS « ÉLECTION MUNICIPALE DU 15 MARS 2020 »

- M. LE CLAINCHE Dominique	285 voix	- Me LEBOUTEILLER-MABILEAU Béatrice	270 voix
- Mme COMMON Patricia	281 voix	- Mme VINCENT Mélinda	266 voix
- M. ROGER Pierre-Éric	281 voix	- Mme BAUDRY Catherine	265 voix
- M. BENOIST Vincent	280 voix	- Mme CHAUSSEPIED Magali	265 voix
- M. DELAUNAY Willy	279 voix	- M. ROY Patrick	261 voix
- Mme GABRIELS Cécile	276 voix	- M. DUPUIS Benoît	260 voix
- M. FLACELIERE Philippe	276 voix	- M. ROBIN Manuel	255 voix
- M. BERTIN Guy	275 voix		

• ÉLECTION DU MAIRE : 1ER TOUR DU SCRUTIN

Madame GABRIELS Cécile, la doyenne d'âge des membres du Conseil préside la séance au cours de laquelle est élu le Maire

Monsieur BERTIN Guy ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé élu Maire.

Ce dernier remercie les membres de l'assemblée pour leur confiance et souligne que c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'il continue à travailler avec eux. Il compte sur un travail d'équipe où chacun puisse trouver sa place et s'engager selon ses disponibilités.

• DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents fixe le nombre d'adjoints à 4.

Monsieur Guy BERTIN explique à l'assemblée que c'est le Conseil Municipal qui met en place les adjoints, mais c'est le Maire qui donne délégations aux adjoints sous la forme d'un arrêté dans lequel sont donnés les domaines de compétence de l'adjoint. Le Maire peut, à tout moment, retirer délégation à l'adjoint.

• OBJET : ÉLECTION DES ADJOINTS

Monsieur DELAUNAY Willy ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé élu premier adjoint

Madame COMMON Patricia ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée élue deuxième adjoint

Monsieur ROBIN Manuel ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé élu troisième adjoint.

Madame VINCENT Melinda ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée élue quatrième adjoint.

Vendredi 5 juin 2020

• OBJET : INDEMNITÉS DES ÉLUS

Monsieur Guy Bertin explique aux membres du conseil, que les indemnités versées aux élus permettent de payer tous les déplacements nécessaires à la fonction, mais aussi de compenser la perte de salaire lorsque l'élu s'absente de son poste de travail (absence que l'employeur est obligé d'accepter).

Les indemnités, pour le maire et les adjoints, sont règlementaires et obligatoires.

Considérant que la commune compte actuellement une population INSEE de base est de 997 habitants,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- Pour le Maire, une indemnité brute mensuelle de 1 567,43 €
- Pour les adjoints, une indemnité brute mensuelle de 416,17 €

• OBJET : MISE EN PLACE DES COMMISSIONS

Commission Patrimoine : Willy DELAUNAY
Bâtiments, construction, entretien, espaces jeux, sécurité, urbanisme, cimetière

Cécile GABRIELS ; Dominique Le CLAINCHE ; Béatrice LEBOUTEILLER-MABILEAU ; Benoît DUPUIS ; Vincent BENOIST ; Patricia COMMON ; Philippe FLACELIÈRE ; Manuel ROBIN ; Patrick ROY ; Pierre-Éric ROGER

Commission vie sociale : Patricia COMMON
Écoles, enfance, jeunesse, restauration, affaires sociales, RH

Catherine BAUDRY ; Cécile GABRIELS ; Mélinda VINCENT ; Béatrice LEBOUTEILLER-MABILEAU ; Patrick ROY ; Magali CHAUSSEPIED

Commission Environnement : Manuel ROBIN
Voirie, matériel communal, réseaux, développement durable, protection de la nature

Béatrice LEBOUTEILLER-MABILEAU ; Vincent BENOIST ; Mélinda VINCENT ; Philippe FLACELIÈRE ; Dominique LE CLAINCHE ; Patrick ROY ; Willy DELAUNAY ; Pierre-Éric ROGER

Commission dynamique communale : Mélinda VINCENT
Associations, animations, communication, manifestations, embellissement, accueil nouveaux habitants, conseil municipal des jeunes

Cécile GABRIELS ; Benoît DUPUIS ; Catherine BAUDRY ; Magali CHAUSSEPIED ; Patricia COMMON ; Béatrice LEBOUTEILLER-MABILEAU ; Manuel ROBIN ; Vincent BENOIST

• OBJET : ATTRIBUTION PARTICIPATION CAF À LA COMMUNE DE VIVY

2019	Total communes	Subvention CAF 2019	Reste à charge	Répartition CAF	Pop.INSEE totale au 01/01/2019	Acompte CAF versé (70%)
Vivy	89 404,00		64 242,80	25 162,71	2 675	17 613,90
Neuillé	47 740,00		24 136,08	23 604,00	1 005	16 522,80
TOTAUX	137 144,00	48 766,71	88 378,88	48 766,71	3 680	34 136,69

- Décide le versement des sommes suivantes à la Commune de Vivy :

- **Solde 2018 : 7 600,37 €** **Acompte 2019 : 17 613,90 €**

• OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide le maintien des taux actuels d'imposition pour la commune de Neuillé, à savoir :
 - 20,02 % pour le foncier bâti
 - 35,12 % pour le foncier non bâti

Vendredi 12 juin 2020

Le conseil municipal accueille Monsieur DUBUIS Christophe, ancien percepteur d'Allonnes, chargé de mission des collectivités territoriales au SGC de Saumur.

• OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

FONCTIONNEMENT : Dépenses nettes : 539 318,80 € Recettes nettes : 681 290,31 €
INVESTISSEMENT : Dépenses nettes : 228 605,41 € Recettes nettes : 300 763,80 €

• OBJET : REPRISE RÉSULTATS CLOTURÉS ET RÉSULTATS ANTERIEURS

	Résultats de clôture de l'exercice précédent 2018	Part affectée à l'investissement exercice 2019	Résultats exercice 2019	Résultats clôture exercice 2019
Investissement	145 634,43		72 158,39	-73 476,04
Fonctionnement	373 282,88	145 635,00	141 971,51	369 619,39
TOTAL	227 648,45	145 635,00	214 129,90	296 143,35

• OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	194 452	002	Excédent antérieur reporté	296 143
012	Charges de personnel	240 450	13	Atténuation des charges	8 000
022	Dépenses imprévues	42 000	70	Vente de produits	26 100
023	Virement investissement	224 000	73	Impôts et taxes	387 000
042	Opérations ordre de transfert	10 000	74	Dotations subventions	188898
65	Autres charges de gestion courante	197 839	75	Produits de gestion courante	14500
66	Charges financières	9 900	77	Produits exceptionnels	1000
67	Charges exceptionnelles	3 000	042	Transfert de charges	0
TOTAL Dép. de Fonctionnement			TOT. des Recettes de Fonctionnement		
921 641			921 641		

DEPENSES INVESTISSEMENT			RECETTES INVESTISSEMENT		
001	Déficit reporté	73 476	10	Dotations fonds divers et réserves	99 476
16	Emprunts et dettes assimilées	73 500	13	Subventions d'investissement	311 500
041	Opérations patrimoniales	25 500	16	Prêt CAF emprunts et dettes assimilées	0
20	Immobilisations incorporelles	25 500	021	Virement de la sect° de fonctionnement	224 000
204	Subvention équipement versée	78 000	040	Amortissement subv. équipement	10 000
21	Immobilisations corporelles	394 500	041	Subv.éq.nature pers. droit privé	25 500
TOTAL des Dép. d'Investissement			TOTAL des recettes d'Investissement		
670 476			670 476		

• OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS ASSOCIATIONS BP 2020

EVS - CLAS	360	Fondation du patrimoine	75	Asso. coordinat° autonomie	30
EVS	29 740	SIVM marché des producteurs	0	Association sauvegarde	50
EVS-LAEP « l'île aux mômes »	211	Divers	3 315	Restaurants du Cœur	107
Société l'Agrément	120	Protect° des cultures (SGDON)	600	Chorale ARIA	80
Intrépide Neuilléen	250	APEUP (Ecole Publique)	250	FSL	290
ASVN	700	APEL Notre Dame des champs	250		
CAUE	110	Projet péda. Ecole publique	1 763		
Groupement Chasse	50	ADMR	1 000		
Comité des fêtes	250	Prévention routière	75		
FNATH	160	CATM	100		

TOTAL SUBVENTIONS : 39 936 €

• OBJET : CONTRIBUTION OGEC 2020

Monsieur le Maire de Neuillé, Monsieur Guy BERTIN expose comme chaque début d'année, les dépenses de fonctionnement liées à l'Ecole publique (SIUP) et par effectifs (enfants à partir de 3 ans), inscrits au 1 janvier. Ce calcul sert de base pour évaluer la contribution à verser à l'Ecole privée « l'OGEC » à inscrire au BP 2020. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, valide le montant de la contribution 2020, pour l'OGEC, d'un montant de 19 890 €uros, pour l'année 2020.

• OBJET : PARTICIPATION SIUP BP 2020

Monsieur le Maire de Neuillé, Monsieur Guy BERTIN expose comme chaque début d'année, les dépenses de fonctionnement liées à l'Ecole publique et au transport (SIUP) et par effectifs (enfants à partir de 3 ans), inscrits au 1 janvier.

Effectifs des enfants au 1/01/ 2020	%	Montant
Enfants de Blou 34 + 25 = 59	55.14%	46 317
Enfants de Neuillé 26 +22 = 48	44.86%	37 683
Enfants autres communes 13		
Total 120 (Blou-Neuillé : 107)	100%	84 000

• OBJET : VALIDATION DEVIS CAMPAGNE PATA 2020

Considérant les besoins d'entretien de la voirie chaque année ; Vu les propositions de devis reçus des entreprises, le conseil municipal décide de retenir le devis PATA 2020 de l'entreprise EIFFAGE, d'un montant de 6 850 HT et 8 220 € TTC, pour une quantité de 10 tonnes

Vendredi 3 juillet 2020

Était invité : M. LECLERC Guillaume (Alter Cités, Saumur)

• OBJET : ENFOUISSEMENT RÉSEAUX RUE DES LONGCHAMPS

Dans le cadre du projet de liaison douce entre les communes de Vivy et de Neuillé, Monsieur Bertin présente aux membres du Conseil le récapitulatif détaillé (annexe 1) transmis par le SIÉML, relatif aux travaux d'effacement des réseaux basse tension et d'éclairage public rue des Longchamps :

Montants estimatifs	Sous-catégorie	Libellé chantier	Montant des travaux net de taxe	Taux FDC	Montant du fonds de concours à verser
Effacement réseau DP	Effacement DP	Effacement Basse Tension	100 929,39 €	40 %	40 371,76 €
Éclairage public	44 Rénovation liée à un effacement	Effacement Éclairage public	17 295,58 €	40 %	6 918,23 €
Rénovation liée à un effacement	44 Rénovation liée à un effacement	Contrôle de conformité EP	98,35 €	40 %	39,34 €
			118 323,32 €		47 329,33 €

N° chantier	Catégorie	Sous-catégorie	Libellé chantier	Montant des travaux HT	Taux FDC	Montant du fonds de concours à verser
224.19.02.03	Génie Civil Télécom	Effacement de réseau Télécom	Effacement Génie Civil Télécom	12 366,60	100 %	12 366,60 €
				Total HT des participations		12 366,60 €
					TVA 20 %	2 473,32 €
				Total TTC des participations		14 839,92 €

• OBJET : RENOUELEMENT CONTRAT CAE MARTINE COMET

Monsieur Bertin donne la parole à Madame Common qui a eu contact avec Pôle Emploi dans le cadre du renouvellement du contrat CAE de Madame Comet pour une période d'un an.
Le Conseil Municipal décide : de renouveler le contrat CAE de Madame Comet Martine auprès de Pôle Emploi pour une période d'un an à compter du 12/08/2020 jusqu'au 11/08/2021 dans les mêmes conditions, soit 20 h semaine.

Vendredi 4 septembre 2020

Accueil de M. Julien VERRY – projet de reprise du café « le Reinitas », présentation de son projet. De gros travaux de propriétaire sont à prévoir et les sociétés de financement sont réticentes. La commune doit réfléchir aux moyens possibles pour accompagner cette personne dans ce projet.

• OBJET- COUSSIN BERLINOIS /LIEU-DIT : « LA HAUTE RUE »

Considérant la vitesse excessive sur certaines routes de la commune ; Vu la demande des administrés de sécuriser la circulation ; Vu l'étude par la commission voirie en proposant l'installation des ralentisseurs. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider le devis d'un montant de « 1 771.30 € HT - 2 125.56 € TTC. Cette dépense sera imputée en investissement.

• OBJET : VALIDATION DEVIS TRAVAUX : LAVOIR PONT DE LA VILLE – SDL CIMAISE

Le conseil municipal décide de valider les devis des travaux suivants :

- Restauration du LAVOIR du Pont de la Ville : Entreprise retenue : **SARL ROY charpente construction bois** de Neuillé D'un montant de 1794€ HT – 1973.40€ TTC
- «pose d'une « Cimaïse » SALLE DES LOISIRS : Entreprise retenue : **Le coup de pinceau « Stéphane HARANG »** de Neuillé D'un montant de 280 € HT - 336€ TTC

INFORMATIONS

1- Bilan rentrée des écoles :

École privée : 44 enfants au 1er septembre 2020 et 47 en janvier 2021

École publique : 53 enfants au 1er septembre et 55 en janvier 2021 avec 4 niveaux.

Bilan effectif cantine : 35 enfants de l'école publique et 28 de l'école privée, soit 63 au total pour cette rentrée de septembre 2020.

- Salle Branchereau : projet : mesure et étude d'impact sonore.

2- Réflexion projets infrastructures sportives : Réflexion sur la démolition des vestiaires actuels et de la buvette, et reconstruction d'une extension plus conséquente pour l'ensemble des associations sportives et écoles. Cette salle multisports sera composée de : d'un vestiaire, un local sanitaire pour la cantine et d'une salle multisports et d'un espace de convivialité

Vendredi 2 octobre 2020

• OBJET : ACHAT LOCAL « CAFÉ LE REINITAS » À NEUILLÉ

Dans le cadre de la vente du café « Le Reinitas » sur la commune de Neuillé, monsieur Bertin fait part aux membres du Conseil de la rencontre ayant eu lieu avec les propriétaires. Les négociations menées ont permis d'aboutir à un accord concernant la vente des parcelles ci-après désignées,

- Parcelle A0806 de 407 m2 (immeuble « café ») - Parcelle A0804 de 325 m2 (terrain non bâti)

Le Conseil Municipal, décide d'acheter l'immeuble (café) et la parcelle non bâtie, pour un montant total de 107 500 € cette transaction sera faite en l'étude de Maître Véronique ZENNER à Allonnes.

La commune va réaliser des travaux de rénovation pour permettre la remise en activité pour une location cet été.

• OBJET : VALIDATION PROPOSITION D'ACHAT PHOTOCOPIEUR MAIRIE

Considérant le montant des frais de réparation du photocopieur de l'école publique du Suzon pour la somme de 1 668 € HT, il a été décidé de donner le photocopieur de la mairie à l'école et de changer celui-ci par un KONICA C250i, pour un montant de 2 295 € HT

Cette offre comprend : la livraison, l'installation, le paramétrage réseau et la formation ainsi que le transfert de l'actuel copieur de la mairie vers l'école et la reprise du matériel de l'école du Suzon.

• OBJET : COTISATION SIVM 2020

Au titre de l'exercice budgétaire 2020, le montant des participations communales pour le fonctionnement du SIVM du Pays Allonnais s'élève à 12 537 €, soit une participation des communes à hauteur d'un €uro par habitant. Sur la base d'une population de 992 habitants, la contribution de la Commune de Neuillé s'élève à 992 €.

• OBJET : EMPRUNT CRCM ANJOU À REMBOURSER (EHPAD ALLONNES)

Au titre de l'emprunt contracté par le SIVM pour un montant de 1,3 M€ en vue de participer au financement de l'extension de 30 lits de l'EHPAD du Pays Allonnais, le montant des annuités s'élève à 78 507,81 € pour une population totale de 12 537 habitants, soit un montant de participation par habitant de 6,27 €. Sur la base d'une population de 992 habitants, la contribution pour la Commune de Neuillé s'élève à 6 219,84 €.

• OBJET : ACHAT PIANO CANTINE SCOLAIRE

Considérant que la gazinière qui équipe actuellement la cantine scolaire de la commune de Neuillé n'est pas adaptée aux ustensiles utilisés pour la cuisson des plats ; Vu l'offre promotionnelle proposée par Restaupro (- 27 %) sur du matériel neuf et professionnel, le conseil de valider l'achat d'un fourneau gaz 6 feux vifs, chez restaupro, au prix de vente promotionnel de 1 439,05 € ht soit 1 726,86 € ttc

INFORMATIONS

1 – Travaux du bar « Le Reinitas » : La commission patrimoine s'est rendue sur place en présence de Julien Verry afin d'estimer le coût des travaux de remise en état du local (étanchéité de la toiture et réhabilitation du bâtiment) soit une enveloppe de 60 000 €.

Le recours à un maître d'œuvre est nécessaire pour accompagner la commune dans l'élaboration de ce projet. L'étude de faisabilité (Cahier des Clauses Particulières) et honoraires du cabinet d'architecte doivent être chiffrés pour être soumis à l'approbation du prochain Conseil Municipal.

2 – Avancement des travaux d'enfouissement des réseaux Route des Longchamps. Monsieur Roy et Madame Gabriels ont participé à la dernière réunion de chantier :

- L'entreprise a terminé l'enfouissement des réseaux et les terrassements sur le domaine public.

En prévision : réalisation des liaisons restantes et des réfections de chaussée

- Le mercredi 9 décembre aura lieu la bascule pour supprimer les réseaux aériens, engendrant une coupure électrique générale sur la commune

3 – Restos du Cœur, réouverture d'une antenne sur le pays Allonnais : Madame Baudry a participé à une réunion des Restos du Cœur organisée avec des mairies du pays allonnais. La mairie d'Allonnes est prête à mettre des locaux à disposition de cette association caritative en soutien aux familles du pays Allonnais. Le Président a démissionné et leur bus a été vendu. En perspective de la campagne hivernale 2020-2021, un appel au bénévolat est donc lancé : les mairies du territoire ont été sollicitées pour diffuser cette demande sur les réseaux sociaux (Facebook...) et par voie de presse (cf. Madame Roy).

4 – Monsieur Bertin procède à la présentation d'un diaporama sur le **Plan Climat Énergie de l'Agglo (PCAET)** aux membres du Conseil. Pour plus d'informations, il invite les élus à consulter le document complet sur le site dédié <https://www.saumurvaldeloire.fr/plan-climat-air-energie-territorial> et faire part de leurs éventuels commentaires si besoin.



Compte-rendus

Retrouvez les comptes-rendus détaillés des Conseils municipaux sur le site internet de la Mairie : www.mairiedeneuille.fr

• Patrimoine / bâtiments

Rencontre avec les artisans

Mardi 29 septembre a eu lieu une rencontre entre les nouveaux élus et les artisans, commerçants et professionnels du tourisme de Neuillé. Une trentaine de personnes a répondu à l'invitation. Guy Bertin a rappelé l'importance pour la commune et ses habitants de disposer de ces forces vives. Willy Delaunay, 1er adjoint, en charge de la commission a présenté les projets à venir sur la commune puis un tour de table a permis aux professionnels de faire le bilan sur leur activité, notamment en cette période difficile de COVID. Globalement les artisans ont un carnet de commande bien rempli pour les mois qui viennent. La situation est plus difficile pour le secteur touristique qui connaît des périodes de réservation en dents de scie après une interruption totale pendant le confinement. Les nouveaux élus, membres de la commission ont ensuite pu échanger avec les professionnels.

• Environnement / voirie

Suite à la demande de plusieurs habitants de la Haute rue constatant des vitesses excessives de la part des automobilistes et des stops non respectés, une limitation de vitesse à 30 km/h a été instaurée sur l'ensemble de la rue et des coussins berlinois (ralentisseurs) installés au niveau des lotissements.



• Dynamique communale / sport

Sentez-vous sport !

Dans le cadre de l'opération «Donne du sport à ton corps» organisée par l'agglomération de Saumur, cinq séances de sport et de remise en forme ont eu lieu en septembre et début octobre à la salle des Loisirs. Une dizaine de personnes a bénéficié chaque semaine de conseils d'un coach sportif et d'exercices adaptés à tous les âges et toutes conditions physiques.

• Dynamique communale / communication

Les outils de communication de la mairie

Un groupe de travail communication a été mis en place pour réfléchir aux moyens de communications possibles pour diffuser et partager l'information avec les habitants. La commune dispose aujourd'hui de plusieurs outils de communications :

- Le site internet mis en ligne début 2020
- L'application mobile Intramuros
- La page facebook
- Le petit neuilléen

D'autres outils sont à l'étude (panneaux d'affichage, guide des nouveaux habitants...). Le groupe communication est ouvert aux habitants du village. Pour y participer, vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie.

• Élections



Rappel : inscription liste électorale

- Vous venez d'arriver sur la commune
- Vous allez avoir 18 ans ...

Pensez à vous inscrire sur la liste de la commune de votre domicile, soit :

- en vous rendant directement à la mairie,
- en vous inscrivant sur www.service-public.fr, rubrique Papier et citoyenneté.

• Environnement / réseaux

La fibre optique est en cours de déploiement sur notre commune. Une grande partie du réseau sera installée sur les infrastructures télécom aériennes existantes. Les propriétaires devront assurer à leur charge le débroussaillage et l'élagage des arbres riverains au réseau à 1 mètre minimum du passage des câbles. Tout obstacle entraînera un retard ou une interruption du déploiement de la fibre au détriment des usagers. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie.

• Dynamique communale / sport



Initiation au baseball

Le club des Cosmick's de Saumur a animé un stage de découverte du baseball samedi 26 septembre au stade de Neuillé. Après un temps d'explications théoriques de l'entraîneur sur les règles et les gestes techniques de ce sport originaire des États-Unis, les participants sont passés à l'échauffement. Ils se sont initiés aux techniques de lancer et de réception de balle avec le gant de baseball puis à la frappe avec la batte. Pour finir, la dizaine de Neuilléens présents à l'initiation s'est affrontée lors d'un match amical devant des spectateurs venus en nombre.



• Environnement

Nettoyage du Suzon

Samedi 29 août était organisé un grand nettoyage de la fontaine Suzon et de son cours d'eau. Une trentaine d'habitants et de bénévoles des associations du village a passé la matinée à retirer le lierre des murs de la fontaine et le cresson envahissant le ruisseau. Le lavoir a été nettoyé et repeint. La matinée s'est terminée par un apéro et un repas bien mérité. La mairie remercie chaleureusement les personnes ayant participé dans la bonne humeur à cette action collective.



L'école publique du Suzon

Depuis la rentrée de début septembre, l'équipe enseignante est heureuse d'accueillir 53 élèves répartis en 3 classes : Sabine HUE est enseignante en classe de Petite section – Moyenne section, Dorothée HERY- DECA-TOIRE en classe de Moyenne section – Grande section, Elodie FONTAINE en classe de CP. Mme FONTAINE, assure comme l'an dernier, la direction de l'école. L'équipe des ATSEM reste inchangée.

Les petits Neulléens ont vécu plusieurs temps forts marquant cette première période de l'année.

Les photos individuelles et de fratrie ont été organisées fin septembre. Célia LEROI, photographe à Bourgueil, a joué de son objectif et de sa bonne humeur pour faire sourire les élèves malgré une météo capricieuse. Nouveauté de cette année, l'école a accueilli des sessions de photos pour des fratries complètes le soir après 16h30. Une trentaine de familles a profité de l'occasion, une belle réussite ! La photographe reviendra à l'école au printemps prochain pour réaliser les photos de classe.



Autre temps fort de cette période, le traditionnel marché d'automne de l'école. La situation sanitaire actuelle a contraint l'équipe à organiser différemment l'évènement. Les précommandes des différents produits, locaux pour la plupart, ont été une réussite. Il y en a eu pour tous les goûts ! (miel, pommes, saucissons, huiles, fleurs, ...). L'APE avait également proposé en précommandes des sacs en tissus et des fouées.



Pour la fin de la période, les élèves ont profité de moments hors de la classe : sortie à la Fontaine Suzon, sortie en forêt, mais aussi ateliers confection de gâteaux et préparation de salade de fruits, dégustation de fruits exotiques ou de produits locaux.



Enfin, moment important dans la vie de l'école, les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu début octobre. Seuls 3 parents se sont portés candidats, c'est peu... Ils ont été élus et l'équipe enseignante les remercie pour leur engagement dans la vie de l'école pour cette année scolaire.

Il est toujours possible d'inscrire vos enfants nés en 2018 pour une rentrée en janvier, n'hésitez pas à contacter l'école au 02.41.52.57.85 ou ce.049055h@ac-nantes.fr

L'école publique Simone Veil de Blou

Cette année, l'école Simone Veil accueille 56 élèves du CE1 au CM2. Le contexte sanitaire actuel a contraint à l'annulation de la classe découverte en Auvergne, qui avait déjà été reportée l'an dernier.

Nous avons accueilli dans l'équipe enseignante Mme Laurie Perrocheau, qui assure au pied levé le remplacement de Mme Emmanuelle Dubas, partie compléter l'équipe du RASED de Longué.

Les élèves de la classe de CE1 auront pour projet de travailler autour des contes. Ceux de CE2-CM1 navigueront autour du monde avec leur voilier virtuel lors du Vendée Globe. Les CM, quant à eux, ont pu participer au projet « Donne du sport à ton corps » au début du mois de septembre.

Toutes les autres manifestations et projets sont pour le moment suspendus et/ou à l'étude en fonction de l'évolution de la crise sanitaire que nous traversons.

Ecole Notre Dame des Champs

Une fin d'année 2020 la plus douce possible à tous et à chacun

Bonjour aux lecteurs du Neulléen, à nos élèves et à leur famille, nous espérons vous trouver en bonne santé et allons vous donner quelques nouvelles de nous à travers ces quelques lignes.

En cette année 2020-2021, l'école scolarise 44 élèves actuellement et 47 à partir de janvier. Ils sont accueillis dans la classe TPS/PS/MS/GS/CP de Mme Véronique Choisne soutenue par son Aide Maternelle Alexia Couasnet à hauteur de 23 élèves actuellement et 26 en janvier. 10 jours par an, Louis Chopin assure la décharge de direction de Mme Choisne. Quant à la classe de CE1/CE2/CM1/CM2 de Mme Elodie Pauleau, elle est composée de 21 élèves et Thérèse Groussol y est Accompagnante d'Elèves.



Une partie de l'équipe enseignante masquée !



La rentrée 2020-2021 dans la bonne humeur !

Notre thème d'année est « **Artistiquement-vôtre** ». Ce thème est travaillé à chaque période et tout au long de l'année. Si nous n'avons pas engagé de réelles sorties ou animations comme d'habitude, nous avons prévu de travailler le projet sous d'autres angles : des créations plastiques de la part des élèves mais aussi des chants ; la participation au concours « Le Monde de demain est entre nos mains » qui nous permettra de lier la littérature, la création artistique et l'écologie ; des découvertes et emprunts d'oeuvres avec l'Arthothèque de la Direction Diocésaine... Bref, comme vous le voyez, les projets fusent ! Nous avons choisi effectivement cette année de poursuivre nos activités dans l'exigence et l'espérance.

Par ailleurs ce projet fait suite à notre Confi'Kermesse que nous avons réalisée en juin dernier.



Flash'mob :
Soprano « A nos héros du quotidien »
Vous trouverez la chorégraphie qui nous a inspiré :
<https://www.youtube.com/watch?v=JyxVA2T029g>



Chant : Les Frangines « Donnez-moi »
<https://www.youtube.com/watch?v=FL-fqJfAZ8>

À venir dans peu de temps : notre célébration de Noël se tiendra en l'Église de Neullé sur temps scolaire afin d'avoir suffisamment d'espace entre nous tous cette année. A bientôt !

Nous rappelons que pour les inscriptions de vos enfants et les questions que vous vous posez sur l'école vous pouvez contacter Mme Choisne, la chef d'établissement au 02-41-52-59-69 ou à l'adresse mail suivante : neulle.notredame@ec49.fr A très vite !



apeup.blou.neuille@gmail.com

06.78.25.11.36

APEUP

(Association des Parents d'Elèves De l'Unité Pédagogique)

Bureau pour l'année 2020-2021 :

Présidente : **Marion BENARD** (GS ; TPS),

Trésorière : **Mélanie ABGRALL** (CE1 ; MS ; TPS),

Secrétaire : **Élise GUILLEMET** (CE1 ; MS)

Le bureau reste inchangé pour cette nouvelle année. Nous souhaiterions vivement que d'autres parents nous rejoignent dans l'aventure !

Au mois d'octobre, l'APE tenait un stand au Marché d'automne de l'école du Suzon (Neuillé), avec une vente de fouées à garnir et de jolis sacs cabas en tissu pour transporter ses emplettes ...

L'opération « boîtes à pansements » est reconduite cette année

Nous souhaitons proposer à nos écoliers une séance groupée de cinéma pendant les vacances de printemps, leur offrir un goûter après le défilé du Carnaval ...

Vous retrouverez l'APE lors du Marché de printemps organisé par l'école Simone Veil (Blou) avec entre autre des brioches et des sacs cabas en toile de jute et personnalisés par nos artistes en herbe ...

Les élèves pourront également participer au concours de dessin visant à réaliser un logo pour l'école, qui sera ensuite reproduit sur des autocollants.

Enfin nous croisons les doigts pour que la fête des Ecoles batte son plein le 19 juin prochain, avec une nouvelle formule : animations et spectacles à partir de 15h, tombola et « soirée guinguette » ouverte à tous, avec pique-nique, accès au barbecues, buvette ... et animation musicale, peut être en partenariat avec l'école de musique et l'Harmonie de Blou... De quoi partager un agréable moment entre parents, équipe pédagogique et habitants/acteurs de nos communes ! Nous avons hâte de vous retrouver !

Et nouveauté : Suivez l'actualité et soutenez l'APE de nos écoles sur sa page facebook !

LES ASSOCIATIONS DE L'ÉCOLE NOTRE DAME DES CHAMPS



Bonjour à tous,

Pour ce premier numéro de l'année scolaire, nous souhaitons un petit focus explicatif sur nos associations ; Les associations de l'école permettent à cette dernière de fonctionner en partenariat fort avec toute la communauté éducative.

Il y a **2 associations indépendantes** mais en lien :

-l'Association des Parents (**A.P.E.L.**) a un rôle d'accueil, d'animation, d'information, de conseils et de représentations des parents d'élèves

-l'Organisme de Gestion (**O.G.E.C.**) a un rôle juridique, économique et financier.

Notre Assemblée Générale se tiendra mi-novembre en présence ou à distance, à l'aide des nouvelles technologies si la situation nous y oblige.

Pour autant, l'A.P.E.L. a déjà prévu de poursuivre ses animations sous forme de ventes pour cette année. Les temps festifs si importants pour cette petite école (pot de rentrée, marché de Noël, bal de l'école,...) seront bien entendu de nouveau d'actualité... mais.... plus tard et ils ne seront que plus savoureux croyez le !

Pour la période octobre / novembre, nous avons organisé une vente de sapins de Noël ainsi que d'arbres à planter.

Mais pour la douce période de Noël, il n'est plus question d'être au jardin mais.... Miam.... préparez vos bourriches d'huîtres et vos services à fromages! Les ventes sont prévues pour que chacun puisse se régaler.... Alors, à très vite pour vous informer de la suite de nos projets....

LE POINT SUR LE DÉBUT DE SAISON DE L'AS VIVY-NEUILLÉ 90



La saison 2020-2021 a pu être lancée depuis début août malgré cette période compliquée qui oblige chacun à appliquer toutes les consignes sanitaires liées à cette pandémie de la Covid19. Avec un effectif total de

172 licenciés, l'ASVN se porte bien. Christophe HARREGUY entame sa 5ème année avec les Seniors avec un total de 60 joueurs, tandis que Carl ROUSSEAU pour sa 2ème saison entraîne tous nos jeunes aidé par de nombreux éducateurs pendant certaines séances, ils ne seront pas de trop avec environ 90 jeunes à encadrer en semaine et coacher 9 équipes le week-end avec des dirigeants assidus et motivés, sachant que nous sommes le seul club du saumurois autonome dans toutes les catégories de jeunes.

Trois équipes Seniors en D2, D3 et D4 sont engagées cette saison après les montées de la B et de la C, les objectifs seront les maintiens de ces équipes et un bon parcours de la A, la présence de 30 à 40 lors des entraînements où il règne une bonne ambiance permettra sans doute d'atteindre le résultat espéré.

L'Equipe fanion a démarré son championnat avec 2 victoires et une défaite, un bon début par rapport aux années précédentes, par contre en Coupe des Pays de Loire et de l'Anjou, elle a été éliminée dès le 1er tour et est actuellement en Challenge de l'Anjou.

La B a débuté par 3 défaites en championnat et va avoir une saison difficile après la montée. La

motivation et le travail à l'entraînement finiront par payer. Le parcours en coupe des réserves est aussi compliqué avec déjà 2 défaites.

La C a bien démarré avec une victoire, un nul et une défaite et est en milieu de tableau pour l'instant. Le mélange d'expérience entre les plus anciens et la jeunesse devrait permettre de réaliser une bonne saison. Elle est actuellement en compétition de la Coupe H. Sourice.



Equipe U15

En Jeunes les différentes équipes sont engagées :

- 1 équipe de U17 joue en D1 avec 15 joueurs a engrangé pour l'instant 2 défaites. En fin de classement la montée est difficile à digérer, le niveau étant plus élevé.
- 1 équipe de U15 qui évolue en D2 avec un effectif de 18-20 joueurs est actuellement 2e avec 2 victoires et une défaite et espère jouer un niveau supérieur.
- 1 équipe de U13 avec un effectif total de 12 joueurs en D2 en 1ère phase et là aussi le niveau est supérieur.
- 1 équipe de U11 avec 12 joueurs n'a pas un effectif conséquent pour pérenniser une 2e équipe.
- Des U6 au U9, 30 joueurs s'initient au foot en équipes de 3 ou 5 joueurs.

Horaires des entrainements de l'ASVN

- Lundi de 18h30-20h00 : **U15 et U12-U13**
- Mardi de 19h30 à 21h00 : **U17 et Seniors**
- Mercredi de 14h00 à 15h30 : **U6-U7-U8-U9**
de 15h30 à 17h00 : **U10-U11**
de 17h00 à 18h30 : **U12-U13**
de 18h30 à 20h00 : **U15**
- Jeudi de 18h30 à 20h00 : **U17**
- Vendredi de 19h30 à 21h30 : **Seniors**

Tél Stade : 02-41-52-50-63
Ludovic DESRUÉS : 07-86-01-37-65
Willy DELAUNAY : 06-79-01-57-69



Equipe U8-U9

Les nouveaux joueurs seront les bienvenus pour compléter les différentes équipes. Il suffit de venir au stade aux jours et heures des entraînements pour faire connaissance avec les responsables présents et éventuellement s'inscrire. Retrouvez toutes les infos sur le nouveau site internet du club : <http://as-vivy-neuille-90.footeo.com>

L'intrépide de Neuillé

L'intrépide Neuillé club de 30 ans d'existence cette année, voit un regain de son effectif avec un rajeunissement de son équipe et de nouveaux joueurs. On voit un engouement autour du club qui comporte désormais 20 joueurs. Grande satisfaction avec un début de championnat 4ème div (6ème place) et une participation en challenge Hubert Sourice où nous sommes toujours en lice.

Bien que l'intrépide Neuillé reste l'un des derniers clubs non associés, le club voit une bonne dynamique pour l'avenir. GRAND MERCI aux bénévoles, encadrants, joueurs et aux supporters.



Fêtes / loisirs



Comme beaucoup d'associations, le comité des fêtes de Neuillé a mis en sommeil toutes ses manifestations en 2020. Seul le chêne-beignets a pu se tenir début février. Les autres festivités ont malheureusement dû être annulées. Nous espérons vous retrouver en 2021 pour partager à nouveau des moments de fêtes et de convivialité.

Les manifestations du comité des fêtes prévues pour 2021 :

Début février : le chêne-beignets

Juin : Randonnée pédestre «Les neuilléennes»

1er samedi de septembre : La tablée neuilléenne

Novembre: Repas Joue de Boeuf du comité des fêtes

1er samedi de décembre : Marche du téléthon

Jeunesse

Les vacances de la Toussaint auront été bien remplies pour les enfants du centre de loisirs des Campagnols à Neuillé. Consacrée au monde marin, la première semaine a été ponctuée d'ateliers et activités autour des mers et de ses occupants. Damien Leclercq a animé deux spectacles : le premier pour les enfants de 3 à 6 ans «Ferdinand, le goéland» et le second pour les enfants de 7 à 11 ans «Géant comme l'océan». Ces spectacles avaient pour objectif principal la sensibilisation à l'écologie et à la préservation des océans.

La deuxième semaine, ce sont les monstres et les sorcières qui ont envahi le centre de Loisirs pour Halloween. L'occasion pour les enfants de cuisiner des gâteaux et de sculpter des citrouilles pour préparer le goûter d'Halloween !



Informations et inscriptions

Conditions d'inscription : adhésion annuelle à l'EVS Nord Saumurois de 5€ individuelle et 15€ familiale. Tarification selon Quotient Familial.

Pour les 3 à 11 ans
06.24.01.40.58

respenfance.evsnordsaumurois@gmail.com



Pour les 12 à 17 ans
06.58.95.80.56

megafun49@gmail.com



• Un élevage de chèvres à Neuillé

En septembre dernier, Julie Migaud s'est installée sur sa nouvelle exploitation à Neuillé avec ses quarante-quatre chèvres (race poitevine et du Massif central) et deux boucs. Sur les 22 Ha de terres agricoles acquises grâce à un groupement foncier agricole mutuel et citoyen (GFA), l'éleveuse souhaite produire l'alimentation pour ses animaux, fabriquer et commercialiser son fromage de chèvre en vente directe à la ferme (EARL de la Voie Lactée). L'objectif est de maîtriser l'ensemble des processus de production et à terme d'être autonome pour l'alimentation de son cheptel. La construction de la fromagerie est en cours, les premiers fromages devraient sortir à partir du mois de mars. La production sera en agriculture biologique.



Le Groupement Foncier Agricole mutuel et citoyen du Bois Saint Marc

La première difficulté pour un éleveur qui souhaite s'installer est de trouver et acheter des terres. Pour l'accompagner, Julie Migaud a eu l'idée de créer un GFA mutuel et citoyen, structure lui permettant de trouver des sociétaires prêts à financer l'acquisition des terres. Soixante-six personnes se sont engagées dans sa démarche et investies dans la structure à travers l'achat de parts sociales. Les terres appartiennent au GFA, Julie Migaud en est la locataire. Cette organisation permet à l'éleveuse de concentrer ses investissements financiers sur les équipements nécessaires à son installation. Les habitants pourront bientôt se régaler avec des produits locaux «made in Neuillé» !



• Les restos du coeur

L'antenne des restos du coeur du Pays Allonnais lance un appel à bénévoles afin de pouvoir ouvrir toute l'année.



Les restos du coeur, ce n'est pas seulement la distribution d'aide alimentaire en hiver, c'est aussi des actions sociales menées toute l'année pour accompagner et soutenir les personnes en difficulté (réinsertion, emploi, logement, aide juridique...). Vous souhaitez devenir bénévoles aux restos du coeur ?

Contactez le 02.41.52.03.20

courriel : i.retif@allonnes-49.fr ou president@restosducoeur49.fr

• Mesurer les ondes électromagnétiques dans votre habitation



Tout citoyen peut demander gratuitement, avec l'aval d'un organisme habilité, à faire analyser les niveaux d'ondes auxquels il est confronté quotidiennement à son domicile ou dans un lieu public (WiFi, télévision, radio, téléphonie...). Pour obtenir la mesure de son exposition aux ondes électromagnétiques, il faut remplir le formulaire (Cerfa n°15003*02) de demande de mesure (téléchargeable sur internet ou en mairie). Différents renseignements sont exigés, comme les coordonnées du demandeur ou le lieu à analyser. Le formulaire doit impérativement être signé par la mairie.

Mariage

Le 1er août 2020

Dylan **LEBOEUF** et Flore **DUMORA**

Naissances

BREMAUD Bastian, Marcel, Guy le 01 août 2020

BEILLARD Marcus, Rémi, Sylvain le 13 août 2020

FERTON Maël, Grégory, Frédéric le 21 août 2020

ASSIER DE POMPIGNAN Diane, Marie, Béatrice, Chantal le 30 août 2020



Le carnet

Après les fêtes

Donnez une seconde vie à votre sapin !

40 points de dépôt accessibles jusqu'au mardi 12 janvier 2021.

À NEUILLÉ
Route de Blou, parking salle Branchereau

Il sera broyé et valorisé en compost.
Seuls seront admis à la collecte les sapins naturels, totalement débarrassés de leurs décorations, sans pied, ni sac.

Renseignements auprès de votre mairie, au 02 41 50 44 67 ou sur www.saumur-agglopropre.fr

• Des conseils pour l'habitat

Pôle Habitat
Communauté d'agglomération Saumur (et de Loire)

Des permanences/conseils sont assurées au siège de l'Agglomération :

Un accompagnement pour vos projets

adil
de Maine-et-Loire

Les vendredis : sur rendez-vous au 02 41 81 89 40

INFO ÉNERGIE

2^e lundi après-midi du mois sur rendez-vous au 02 41 18 01 08

Agence nationale de l'habitat

sur rendez-vous au 02 41 18 80 79

SAUMUR VAL DE LOIRE
AGGLOMÉRATION

Le pôle habitat de l'agglomération de Saumur vous propose un accompagnement personnalisé pour vos projets d'amélioration de confort de vie au sein de votre logement.

Quel chauffage pour mon logement ?

Comment bien isoler mon pavillon ?

Comment adapter mon logement pour y vivre plus longtemps ?

Ai-je droit à des aides financières ?

Des permanences sont assurées par différents organismes spécialisés dans les questions de logement. Adil, espace Info-Énergie, Agence nationale de l'habitat.

Pour toute information, le pôle habitat de l'agglomération de Saumur répond à vos questions : 02.41.40.45.56

Informations Coronavirus

Numéro vert : COVID-19, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire



Limitier au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02.41.52.51.10 ou mairie.neuille@wanadoo.fr